

L'ÉTOILE DU NORD



Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

7ième ANNEE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.

TÉLÉPHONE: No 13.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs

JOLIETTE, JEUDI, 23 OCTOBRE 1890

ANNONCES.

1ère insertion par ligne.....10c
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 12

No 38

LE CHEMIN DES LARMES

TROISIÈME PARTIE

LE DRAME CONJUGAL !

IV

PAUVRE MÈRE.

Les gendarmes étaient sur les dents.

La justice cherchait et ne trouvait pas; ne pouvant et n'ayant le droit de soupçonner personne, elle poursuivait dans le vague, péniblement, son enquête qui paraissait ne devoir jamais aboutir.

On avait mis la main de-ci, de-là sur un certain nombre de vagabonds. Quelques-uns avaient été remis en liberté, d'autres étaient passés en police correctionnelle et condamnés à des peines plus ou moins fortes, mais n'excédant pas un mois de prison. Un seul, un récidiviste, qui avait injurié les gendarmes et fait acte de rébellion, avait été condamné à deux ans de détention dans une maison centrale.

Ces malheureux étaient les victimes des mesures de sévérité et de rigueur motivées par un autre, et cet autre le misérable que l'on voulait trouver, échappait à toutes les recherches.

Il avait disparu et semblait n'avoir laissé derrière lui d'autres traces de son passage que la bande de drap enlevée à son pantalon par les crocs de Miro et quelques gouttes de sang.

Un jour, cependant, un garde forestier apporta au juge d'instruction un vieux pantalon qu'il avait trouvé par hasard dans un bois, à une lieue de Verdaine, en donnant du pied dans un tas de feuilles sèches sous lesquelles il était caché.

Le magistrat reconnut tout de suite que ce pantalon était celui de l'assassin. Un morceau d'étoffe manquait à la jambe droite, celui que le chien avait déchiré et arraché. Le Juge d'instruction en eut la preuve évidente en ajustant la pièce à la place qu'elle avait occupée dans le vêtement.

Donc, aucun doute n'était possible.

Dès lors on avait le droit de supposer, et cela avec raison que l'assassin, avant le crime, avait un second habillement caché dans le bois qu'il avait revêtu, après le coup fait, évidemment par mesure de prudence.

Le Juge d'instruction avait le pantalon, mais où était celui qui l'avait porté ?

Le pantalon n'avait aucune marque et les boutons d'or très ordinaires, comme il y en a partout, ne pouvaient fournir aucune indication.

On présenta le pantalon à toutes les maisons de vêtements pour hommes, à tous les tailleurs de la ville et des environs.

Aucun marchand ne put dire où le pantalon avait pu être acheté; aucun tailleur ne reconnut son travail.

L'enquête en était toujours au même point.

Les investigations de la justice ne s'étaient pas arrêtées aux extrêmes limites du département; elles

étaient allées jusqu'à Saint-Amand-les-Vignes. Et Etienne Denizot fut singulièrement étonné en apprenant un jour que la police s'occupait de lui, sans le prévenir et sans daigner lui dire pourquoi.

La chose, d'ailleurs, ne dura pas longtemps et ne fit point grand bruit dans le pays.

A la note du juge d'instruction de Grenoble, le parquet de Dijon répondit par une autre note, qui était l'éloge d'Etienne Denizot.

«Le mariage de Mile Paule Pérard, disait la note, a causé à Etienne Denizot un violent chagrin; pendant plusieurs mois, ses parents et ses amis ont pu craindre qu'il ne perdît la raison ou qu'il ne mit fin à ses jours. Malgré le temps écoulé, sa douleur n'est point encore calmée; il reste fidèle à son amour méconnu, incompris. S'il voulait se marier, il n'aurait qu'à choisir parmi les filles les plus jolies et les plus riches de son canton; mais il a fait, paraît-il, le serment de toujours rester garçon.

«C'est une nature douce, bienveillante et des plus honnêtes. Il jouit d'une considération méritée; il est très estimé et aimé de tous. Il est membre du conseil municipal de sa commune depuis déjà bien des années; il y a un an, le maire de Saint-Amand étant décédé, les collègues d'Etienne Denizot l'ont élu maire à l'unanimité; mais il a cru devoir donner immédiatement sa démission, tout en déclarant qu'aussi longtemps qu'il aurait la confiance de ses concitoyens et que l'on aurait besoin de ses services, il resterait dans le conseil.

«Etienne Denizot est le meilleur des fils; il a une vieille mère qu'il aime et vénère et entoure de soins.

«Ce jeune homme est un grand travailleur, et on le cite comme étant un des meilleurs agriculteurs du département de la Côte-d'Or. Très intelligent, très entreprenant, très hardi et très osé en culture, il se jette hors des chemins de la routine, prend l'initiative d'innovations qui réussissent parfaitement et donnent des résultats superbes.

«Nous pouvons affirmer que depuis quatre mois Etienne Denizot n'a pas quitté Saint-Amand-les-Vignes et que l'on a pu le voir tous les jours à son travail.

«Du reste Etienne Denizot ne fait jamais que de très courts voyages, lesquels ont toujours pour cause directe son exploitation agricole.»

Le brave juge d'instruction de Grenoble, qui cherchait partout la lumière, s'enfonçait de plus en plus dans la nuit. Il finit par se dire un jour :

—Je ne trouverai pas !
Un mois s'était écoulé. L'affaire fut classée, c'est-à-dire, en langage de palais, abandonnée.

Pendant les quinze premiers jours de ce mois qui s'était écoulé en efforts inutiles pour retrouver l'homme au pantalon déchiré, la comtesse Paule avait été entre la vie et la mort, dans un état voisin de la folie.

Enfin, le médecin qui l'avait soignée avec un dévouement au-dessus de tout éloge déclara que tout danger avait disparu.

Le mieux continua, la comtesse entra en convalescence et ses forces lui revinrent peu à peu.

La secousse terrible qu'elle avait éprouvée et la maladie ne lui avait

rien fait perdre de sa beauté; mais elle portait sur son visage amaigri l'empreinte d'un chagrin mortel et d'un désespoir infini.

Elle ne pouvait prévoir la destinée qui l'attendait, mais elle sentait que la petite Isabelle avait emporté son bonheur avec elle.

Le comte, lui aussi, avait traversé une crise douloureuse, mais sa constitution robuste avait pu facilement triompher du mal.

Certes, la comtesse n'était guère coupable, on ne pouvait que lui reprocher d'avoir laissé les enfants seuls un instant quand le coup de cloche l'avait appelée; cependant, au fond de son cœur ulcéré, désillusionné, Maxime accusait Paule de négligence, d'imprévoyance.

Comme nous l'avons dit, le comte, arrivé à la satiété, n'aimait plus sa femme, il n'en était pas encore à se repentir de l'avoir aimée et épousée, mais déjà il s'en étonnait. La mort d'Isabelle avait complété son désenchantement.

Sans doute il lui restait ses deux fils, et il aurait dû puiser là le courage et la consolation. Malheureusement, par un de ces sentiments bizarres, qui ne s'expliquent pas, bien qu'ils soient assez fréquents, le comte préférait les filles aux garçons, et la mort de la pauvre petite lui avait fait comprendre, qu'à elle seule, Isabelle tenait plus de place dans son cœur que ses deux fils et sa femme réunis.

Préférence b'âmable et des plus injustes, car Georges et Edouard étaient charmants.

Tant que durèrent la maladie et la convalescence de Paule Maximim s'abstint de tout reproche et de tout mauvais procédé. S'il n'aimait plus sa femme, il avait encore pour elle le respect que l'on doit à une honnête femme, à la mère de ses enfants.

Quand la comtesse se sentit assez forte pour affronter une explication qu'elle redoutait, mais qu'elle jugeait nécessaire, elle se présenta à son mari tenant ses deux petits garçons par la main.

—Monsieur, lui dit-elle d'une voix profondément émue, nous avons encore ceux-ci.

—Écoutez moi, lui répondit-il froidement, je ne veux pas vous le dissimuler, rien ne me fera oublier celle que j'ai perdue.

—Croyez vous donc, répliqua-t-elle en fondant en larmes, que je puisse oublier, moi ?

—Vous le devez d'autant moins que vous n'êtes pas absolument sans reproche.

—Oh ! monsieur le comte, voilà une parole bien cruelle !

—Pardonnez-la moi, et surtout n'en exagérez pas la portée.

Je ne reviendrai plus sur l'épouvantable drame; mais je dois vous déclarer que si le temps parvient à calmer ma douleur, il ne parviendra pas à l'éteindre.

Rien au monde, rien, rien ne pourra chasser de mon souvenir de ma chère petite Isabelle !

—Ah ! Dieu me garde d'essayer seulement de vous la faire oublier.

Si vous avez cette pensée, monsieur le comte, il faut que les sentiments que vous aviez pour moi soient bien changés... Oh ! mon Dieu. Pourquoi ne suis-je pas morte, noyée comme la chère créature !

—Si vous étiez morte, qui eût pris soin de vos fils ?

—Pourquoi ne dites-vous pas nos

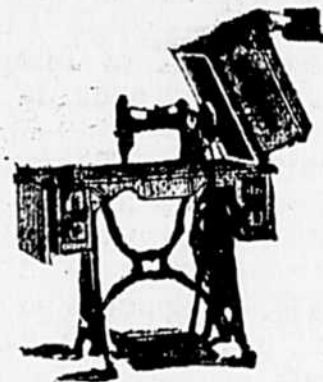
fi's ? Est-ce que vous les repoussez comme vous repoussez leur malheureuse mère ?

—A Dieu ne plaise ! Ma douleur est si grande que sous son influence mes paroles se trouvent en désaccord avec ma pensée.

—Alors, Maxime, embrassez les..... et.....embrassez-moi aussi, ajoutez-moi en levant sur son mari ses yeux suppliants et pleins de larmes.

(A continuer.)

Lisez ceci :



Voulez-vous acheter une machine à coudre de première classe ? Achetez la "Nouvelle Williams" de Chs Robitaille, St Sulpice, P. Q., ou de ses agents. Seul propriétaire de cette célèbre machine à coudre, pour les Comtés de L'Assomption, Joliette, Berthier et Montcalm.

Un agent responsable et actif est demandé pour le nord des comtés de Joliette et Berthier.

16 oc. 1m.

ARRETEZ

GETTE TOUX CHRONIQUE!

Car elle pourrait dégénérer en Phthise Pulmonaire. Pour les Affections Scrofuleuses, Phthisiques, Anémies et Maladies Similaires il n'y a que

L'EMULSION

d'Huile de Foie de Morue de

SCOTT

AUX HYPOPHOSPHITES

de Chaux et de Soude

QUI PUISSE OPÉRER UNE GUÉRISON.

Supérieure à toutes les autres émulsions en qualités régénératrices, son goût est très agréable.

L'EMULSION SCOTT

ne se vend qu'en flacons couleur saumon.

Se méfier des imitations. Prix, 50 cts. et \$1.00.



Argent à prêter.

Les personnes qui auront des emprunts à contracter pour de forts ou peu considérables montants vers le 1er Novembre prochain, pourront s'adresser à Dme Vve J. W. Renaud par l'entremise de M. J. A. Renaud, Ecr. Avocat. L'intérêt ne sera que de 60% sur première hypothèque.

3 Juil. 4 m.

Abonnez-vous à L'Etoile du Nord seulement 50 cts par année.

Aux Amateurs de Musique.

Chance exceptionnelle

Choix d'orgues sans rivaux et d'une manufacture américaine des plus en renom. Le chargé d'affaires pour les transactions est M. Bruno Panneton, agent collecteur, le seul autorisé à cette fin en cette ville. Le voir à son domicile rue manseau. Un magnifique catalogue vous mettra en lieu de vous former une idée exacte des instruments de musique en question. Un livre d'instruction quant à la manière différentielle de s'en servir sera donné gratuitement à tout acheteur. Un orgue d'église et de salon, étant en exhibition chez M. Bruno Panneton, il sera facile par conséquent de se former une saine opinion sur le fini et l'élégance de tous les instruments mentionnés au catalogue. Messieurs les curés des paroisses environnantes et les supérieurs de maisons religieuses sont priés de prendre note de la présente annonce pour en bénéficier quand il y aura lieu. Prix réduit, garantie de 10 ans. On peut dire la même chose des pianos dont M. Panneton tient aussi l'agence.

N. B.—Un bon conseil en passant: Les familles faisant étudier la musique à quel- qu'un de leurs enfants doivent de préférence, vu les bénéfices qu'il pourrait en retirer plus tard, leur faire apprendre à toucher l'orgue.

31 j 3m.

Avis très important au public achetant pour argent comptant.

M. J. A. Larochelle a le plaisir d'annoncer à toutes ses pratiques et au public en général qu'il vient d'inaugurer un nouveau système d'affaire dans son magasin, celui de donner un présent à toute personne achetant en une ou plusieurs fois pour un montant de \$25,00, argent comptant, vous avez à choisir pour ce présent sur trois magnifiques objets d'argenterie, savoir :

1o Un cabinet double en satin contenant une demie douzaine de fourchettes de table, une demie douzaine de cuillères à thé, un couteau au beurre et une cuillère à sucrier. Le tout richement gravé et plaqué en argent soie et garanti de durée pour des années valeur \$3,00

2o Un élégant cornichonnier meilleur qualité d'argenterie valeur \$2,75.

3o Un beurrier meilleure qualité d'argenterie, valeur \$3,00

Ce nouveau système en opération en différents endroits à l'étranger, rapporte de grands succès, étant tout à l'avantage de celui qui peut acheter pour de argent comptant le vra aussi bien réussir ici qu'ailleurs.

Une visite est sollicitée.
J. A. Larochelle
19 j. 3 m.

A VENDRE.

Deux terres de 3 arpents de front sur 23 de profondeur, de la contenance de 197 arpents en superficie, bâtie de maison, granges, écuries, etc., etc., située à 20 arpents environ de la ville de Joliette, et appartenant à M. Alexis Ratelle, de la paroisse de St-Charles Borromée. Le tout en bon ordre.

Ces terres sont en bon état de culture et en état de payer amplement l'acquéreur. Il y a un bon avantage vu que ces terres aboutissent à la rivière l'Assomption, et que le propriétaire retire chaque année un bon bénéfice pour son droit de grève.

Vente à des conditions faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à

A. MAGNAN, Ecr. N. P., Joliette.

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT

Pour une année... 50cts... 6 mois... 25cts

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI LE 23 OCTOBRE 1890

Fantaisie opportune.

En France, à une certaine époque assez sombre, financièrement parlant, un grand homme usurpa tout d'un coup, le titre de bienfaiteur public par une conception ingénieuse.

L'argent faisait défaut comme on dit vulgairement et sur toute la ligne. La bourgeoisie était sur les dents et la noblesse réduite aux plus scabreux expédients.

L'homme dans sa destinée sur cette terre n'est que le produit d'un enchaînement de circonstances fatales ou heureuses.

Sous le chaume et les lambris dorés l'or brillait par son absence.

Law, le célèbre Law, surgit soudain, un billet de banque à la main, de la foule du commun des mortels.

Sur le marché monétaire, ce génie fit reculer devant la valeur du papier celle de l'argent pur et monnayé.

La papirasse l'emportait. Jamais le vil métal ne fut plus déprécié que dans ce temps-là.

L'état thésaurisait au déperdre de la crédulité d'un chacun.

La signature de Law valait des millions qu'on lui apportait avec empressement de tous côtés en échange d'une garantie fictive à laquelle le mensonge habile aux yeux des dupes donnait une valeur inhérente sans égale.

Il fallait voir les roturiers et les grands seigneurs se disputer à qui mieux mieux le titre de bêtises en affaires.

Les caisses se vidaient d'or et d'argent pour se remplir de papier indigne de toute considération en fait de transactions.

L'engouement dont ce papier fut l'objet dura en se perpétuant de proche en proche, juste le temps que l'on dépense à applaudir une mauvaise farce.

Du moment que l'on s'aperçut que l'on avait été filouté de la belle façon au jeu, le fameux Law fut dans l'opinion publique précipité des hauteurs où on l'avait élevé comme un Dieu dans un abîme sans fond creusé sous ses pas par l'exécution dont il devint l'objet.

Du météore, il ne restait plus pour signaler à l'horizon le passage, que les lamentations amères poussées par des infortunés pleurant sur les débris de leur prospérité passée dont ils n'avaient plus qu'à porter le deuil.

Si nous jetons un regard sur ce qui se passe journellement autour de nous, combien de Law en miniature ne voyons nous pas grouiller dans la foule?

Allons à la Banque et renseignons-nous y sur ce qui s'y passe.

Que de désastres n'y cachent-ils leurs premières causes.

Que de surprises dont on pourrait y aller chercher l'explication.

Que de malheurs particuliers dont il serait facile d'y trouver la raison et qui nous paraissent aussi impénétrables qu'un mystère?

Toucher suivant l'expression consacrée en finances, c'est recevoir; promettre dans bien des cas, c'est faire deux malheureux au lieu d'un.

Echos du Palais de Justice

COUR DE CIRCUIT.

Son Honneur le Juge De Lormier a rendu les jugements suivants:

SEANCE DU 10 OCTOBRE 1890.

—Joseph Blais vs Eustache St-Pierre.—Action en dommage.— Jugement pour \$10,00 de dommages et les frais de l'action telle qu'intentée.

SEANCE DU 13.

—M. Médéric Duval, de St-Calixte de Kilkenny, est admis huissier de la Cour Supérieure.

—Euclide Lachapelle vs Adélaïde Perrault et les Commissaires d'Écoles de Ste-Mélanie, ts. — Jugement maintenant la contestation avec dépens contre les tiers-saisis.

—Mrs Mandeville vs Urgel Mandeville.—Jugement contre le défendeur pour \$3 avec dépens.

—Urgel Lavigne vs Damien Rivet.—Jugement pour le demandeur. SEANCE DU 14.

—C. A. Goulet vs Noé Desmarais, — Défendeur condamné à remettre le billet qu'il avait en main et à payer les frais d'action.

—F. X. Grenier vs Joseph Pelletier.—Jugement contre le Défendeur avec dépens.

—Gonzagues Verret vs F. X. Grenier.—Jugement déboutant l'action avec dépens.

—La Corporation de St-Côme vs Noé Desmarais.—Jugement déboutant l'action avec dépens.

—F. X. Laliberté vs Tancrede Gibault.—Jugement déboutant l'action avec dépens.

—J. Bte Beauchamp vs Damasse Homond.—Jugement pour le demandeur.

—Amédée Prud'homme vs Médard Prud'homme.—Jugement pour le demandeur avec dépens.

SEANCE DU 15.

—Tancrede Gibault vs Ephrem Bolduc.—Jugement pour le demandeur.

—Joseph Laporte, St-Esprit vs Onésime Brovillet.— Action en dommages.— Jugement en faveur du demandeur pour \$20 de dommages et les dépens de l'action tels qu'intentés.

—Narcisse Parent vs Joseph Cailieux.—Jugement pour le demandeur.

—Arthur Pagé vs Thomas Masse.— Jugement, hors de Cour.

—Ludger Lemire vs la Corporation de Ste-Mélanie.— Action en dommages.— Jugement pour le demandeur, pour \$22 de dommages et les frais.

CORRESPONDANCE.

St-Norbert, Comté de Berthier,

M. le Rédacteur,

Mardi, le 14 Octobre courant, fête de St-Calixte, a été un jour de joie et d'allégresse pour tous les paroissiens de St-Norbert, mais particulièrement pour les élèves du Couvent; c'était ce jour-là la fête anniversaire et patronale de notre digne et estimé Curé, le Révd L. C. Durochers. Le matin, nous avons eu le plaisir d'assister à la messe dite par le Révd L. C. Durochers. L'assistance était nombreuse, mais pas plus que nous nous y attendions, vu les liens d'amitié, de sympathie et de reconnaissance qui unissent les paroissiens à leur pasteur. La musique et le chant fournis par les élèves des Révdes Sœurs Ste-Anne, nous ont charmés, tant par le choix des morceaux que par la beauté, l'ensemble et la justesse de voix.

Dans l'après-midi, nous avons assisté à une très jolie séance au Couvent. Ces jeunes élèves qui pour la plupart ne sont entrées au Couvent que cette année, nous ont véritablement étonnés. Le chaat, les dialogues, les adresses, la diction, la tenue, tout a été très bien. L'espace nous manque pour donner la description de la salle qui était artistiquement décorée.

Nous remercions sincèrement les Révdes Sœurs de nous avoir donné de ces réjouissances qui font grand bien dans une paroisse ou une maison d'éducation est nouvellement établie. De ces séances, les paroissiens aux intentions pures, naïves et fortes emportent dans leur âme l'amour de l'éducation. Oh! que de doux souvenirs ne réveillent-elles pas dans l'esprit de ceux qui ont goûté au bonheur de l'éducation? Elles nous rappellent les beaux jours d'autrefois, les beaux jours de la jeunesse. Souvenirs bévois, fleur embaumée du jeune âge, passions-nous toujours vous cacher dans ce repis de notre cœur, où s'abrite la reconnaissance!

St-Elizabeth P. Q.

Tous nos cultivateurs, ici, battent actuellement leurs grains et trouvent le rendement moins que satisfaisant.

Une riche veuve, du rang de St-Pierre, de 40 minots de poids a eu juste une bonne "terrinée bien encombée". On m'a certifié l'exactitude du fait et on ajouta que beaucoup sont à peu près dans le même cas.

M. Louis Houle, fils de Joseph, a fait baptiser mercredi dernier un couple de jolies filles. On dit que ça devient un peu la mode dans l'arrondissement, cette année.

Samedi, le 18 courant en se rendant à Joliette M. Joseph Gadoury, riche bourgeois de Ste Elizabeth et son beau-frère, le Dr. Wilfrid Beupré, ont été victimes d'un accident terrible qui eut pu leur coûter la vie. La superbe jument trotteuse de M. Gadoury, attelée à sa magnifique "express" a pris le mors aux dents dans le rang de Lachapelle, grâce à un troupeau de moutons pourchassé par un "bon chien" qui vint s'élançer au travers d'une clôture de broche juste au moment où la voiture passait. La jeune jument effrayée donna du côté opposé sur la clôture, enfourcha un piquet et renversa en un instant la voiture sans-dessus-dessous et les deux aimables compagnons avec elle. Miraculeusement, grâce à la valeur contestée de l'attelage, la jument passa à travers tout brisant traits, "aculoirs," etc., etc, et pris son plus rapide galop laissant derrière elle ses "camionneurs."

Tête des deux voyageurs de se voir ainsi pris sous une lourde boîte de voiture et au beau milieu d'un plein fossé d'eau et de boue. N'eût été l'obligeance et la charité de M. Jos. Jubinville, témoin de la scène, nos jeunes voyageurs auraient pas se un bien mauvais quart d'heure.

Conséquences de l'accident: abasourdissement et "fricassé" de chapeau de M. Gadoury. Légère déchirure de la main, contusion du coup de pied et jambe de culotte avariée chez le Dr. Beupré. Quant à la voiture: travail tordu et un peu brisé. Somme toute, un heureux accident! La jument fut retrouvée 3 heures après l'accident, saine et sauve et dans une bonne écurie chaude à une lieue près du théâtre de l'accident.

M. Jos Jubinville dont la générosité et l'hospitalité sont bien connues reçut avec grande politesse ses visiteurs inattendus et leur prêta avec plaisir sa magnifique jument trotteuse et de plus leur fit étrenner une très jolie voiture qu'il venait d'acheter, ce qui leur permit de continuer leur voyage à Joliette un peu clopin-clopat, il est vrai, car, M. Gadoury avait un fort mal de tête et avait comme le cou renfoncé dans les épaules, et le Dr. Beupré était un peu boiteux.

Morale: Ayez de bons chiens, mais pas pour les moutons; Ayez de la clôture, mais pas de broche, et surtout ayez des chevaux qui n'ont peur de rien, ou bien encore sachez avoir d'heureux accidents!!! "Un témoin oculaire," et peut-être mieux que ça

Démonstration.

Samedi dernier, dans la soirée, M. J. M. Martel, avocat, a été splendidement fêté par ses nombreux amis à la salle de l'Institut des Artisans. Une montre magnifique avec chaîne en or lui a été présentée en guise de cadeau, en cette occasion, outre l'adresse suivante qui fut lue par M. A. Fontaine, C. R., avocat:

A. M. J. Martel, avocat,

Monsieur et cher ami,

Vingt-six années d'une connaissance intime nous ont liés l'un à l'autre et ont fait de nous des amis véritables.

Lorsque je débutais au barreau, vous faisiez vos premiers pas dans la carrière du droit, vous commençiez l'étude des sciences illustrées par les Domat, les Pothier et tant d'autres.

Encore au début de la vie, les combats de la presse nous unirent plus étroitement.

Et toujours depuis 1864, nous avons marché épaule à épaule, et bien souvent nous avons été heureux de nous appuyer l'un sur l'autre, soit au barreau, soit dans la presse, et dans les circonstances difficiles de la vie comme aux jours

des événements heureux qui ont parsemé notre vie.

A cause de cette longue amitié qui nous unit, mes amis et les vôtres m'ont prié d'être auprès de vous l'interprète de leur sentiment de profonde estime dans ce 18me jour d'Octobre qu'ils ont choisi pour vous offrir un gage de leur amitié et de leur affection. Veuillez donc agréer ce petit cadeau comme le signe extérieur de notre sympathie et comme l'expression de notre reconnaissance pour les services que, comme conseiller ou comme avocat vous avez rendus à plusieurs d'entre nous.

Déjà, sans doute, votre course est plus qu'à demi faite. Cependant vos amis font des vœux pour que ce chronomètre compte au moins neuf autres lustres pour vous. Que Dieu vous conserve à votre famille, à la société, à votre patrie, et à vos amis dont le dévouement sera éternel.

Agréer les sentiments de respect, d'estime et d'affection de ceux qui sont heureux de se dire vos amis.

Joliette, 18 Octobre 1890.

Le héros de la soirée malgré sa surprise et son émotion trouva en réponse des mots heureux et bien sentis.

Cette petite fête intime commencée sous de tels auspices a été couronnée d'un plein succès. Parmi les assistants on remarquait tous les membres de notre barreau sans distinction de parti, comme on pourra le remarquer dans la publication que nous faisons ci-après du nom de ceux qui étaient présents:

MM. P. Chevalier, T. Desrochers, L. B. Desroches, J. O. Désilets, J. Ducharme, L. Z. Magnan, Ls. Robitaille, Jos Leduc, Ed. Thériault, M. Trudeau, A. Z. Mireau, H. Beauvoisin, E. Gaudette, J. Bte Chevigny, Ls. Bazinet, M. J. P., Ald. Charland, Jos. Beupré, Alf. M. Conville, J. N. Charland, J. A. Faribault, Ed. Guilbault, D. Guilbault, Alf. Leprohon, Ls. Rivard, J. Rivard, L. N. Roy, Eug. Dupuis, J. M. Tellier, T. Richard, A. Riopel, Alph. Durand, F. O. Dugas, A. L. Marsolais, Geo. Champagne, J. A. Renaud, Ed. Fisk, Jos. Guibault, J. A. Larochelle, N. A. Guibault, Alb. Gervais, D. Desormier, Eph. Dupuis, J. J. Sheppard, R. M. Leprohon, Ohs. Leblanc, T. Gravel, C. Labrèche, J. H. Picard, A. Laporte, J. H. Ostigny, J. J. Provost, U. Piché, Dr. A. M. Rivard, Alex. Rivard, Ls. St-Jean, H. Colfin, R. Desfaut, S. P. Champoux, L. Leprohon, Jules Desormiers, J. E. Renaud, Théo. Rivard, S. Clements, Nazaire Leblanc, Benj. Geoffroy, J. E. A. Richard.

Cette nombreuse assistance par les personnalités marquantes qu'on voit briller, constitue la plus éclatante preuve de la considération élevée et étendue dont M. J. M. Martel, jouit en cette ville et dans le comté.

Comme avocat, depuis longtemps il a donné la pleine mesure de sa capacité au barreau; comme ami de l'intérêt public, soit en politique ou sur un terrain moins brillant que celui-là, il a toujours vaillamment lutté dans la presse ou sur les hustings chaque fois qu'il dut payer de sa personne; le temps n'est pas encore fort éloigné où il siégeait dans notre conseil municipal; à plus d'un titre il avait donc droit à l'estime générale.

Des amis se sont chargés, samedi soir de lui en donner un témoignage tangible autant qu'expressif et nous applaudissons des deux mains à l'heureuse inspiration qu'ils ont eue là.

MONTCALM

M. Médéric Baudoin, forgeron, a vendu sa propriété ainsi que ses droits de forge à M. Beauséjour, de St Liguori qui avait l'intention de se placer dans un centre agricole.

M. Ambrose Rowan ayant terminé ses réparations de moulin à scie, ainsi qu'à son moulin à planer et à lattes, invite ses pratiques à le visiter.

La criminalité en Canada

Meurtre, viol, débauche, adultère, inceste; voilà les mots à l'ordre du jour. Il semblerait que nous sommes frappés d'une épidémie de

crime, d'une rage d'obésité. Ouvrez n'importe quel journal et vous verrez les colonnes remplies du récit de crimes atroces. Presque toujours, le vice honteux semble être le mobile du crime. C'est Rémi Lamontagne meurtrier et incestueux; c'est la femme M-nette, adultère et accusée de meurtre; ce sont les victimes de Cumberland, odieusement violées et tuées.

L'échafaud se prépare à une riche moisson de têtes.

Dans les deux mois qui vont suivre il y aura cinq exécutions capitales au Canada.

A Woodstock, Ont, un nommé Birchall convaincu du meurtre d'un jeune homme, sera pendu le 14 novembre.

Arthur Hoyt Day, un autre assassin sera pendu à Welland le 18 décembre.

Morin, le meurtrier de Montmagny a obtenu un sursis et devra être exécuté le 24 novembre.

Rémi Lamontagne convaincu ces jours derniers de Sherbrooke du meurtre de son beau-frère Michel, sera pendu le 19 décembre.

Un nommé Blanchard convaincu du meurtre d'un forgeron de Stanstead du nom de Calkins, vient aussi d'être condamné à la potence et sera exécuté le 12 décembre.

Sherbrooke verra donc deux pendaisons dans l'espace de huit jours, celle de Blanchard, le 12, et celle de Lamontagne le 19.

ECHOS DU JOUR

L'espace occupé par le Canada à l'exposition de la Jamaïque sera de 15,000 pieds carrés.

D'après le tableau général, les membres du clergé régulier de l'archidiocèse de Québec sont au nombre de 366. Le doyen d'âge et d'ordination, est M. l'abbé Louis Antoine Proulx, âgé de 80 ans, et prêtre depuis le 22 septembre 1838.

DE CI DE ÇA

Un Américain de l'Ouest a acheté de M. Bailliargé, la maison rue Saint-Louis, à Québec où Montgomery est mort, dans le but de la reconstruire de toutes pièces pour l'exposition de Chicago.

On dit que les immigrants qui arrivent cette année au Canada appartiennent à une classe bien supérieure à celle des années précédentes. La plupart des immigrants ont des capitaux et désirent se fixer sur des terres.

Il y a eu ces jours derniers de violentes tempêtes dans le golfe et sur les côtes de l'Atlantique. On signale plusieurs naufrages et des pertes de vie.

TOUTES LES DAMES ET JEUNES FILLES

Devrait recevoir le journal qui leur donne gratuitement 12 patrons Découvertes ou morceaux de musique pour piano. "Tout en Rose", est le titre d'une ravissante chansonnette donnée gratuitement cette semaine aux abonnées. — Chaque semaine le journal donne à ses abonnées 12 à 25 gravures de la dernière mode de Paris. — Chronique de la mode. — Feuilleton. — Hygiène. — Economie domestique. — Cuisine. — Travail de fantaisie pour jeunes filles. — \$200 de prime. — Abonnement \$3.00 par an; six mois \$1.75. Adressez en mandat-poste: Les Français Illustrés, 26 côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

GRAND AVANTAGE!

M. John Daly, de Rawdon, offre en vente une terre de 200 arpents en superficie, dont 100 arpents sont en bon état de culture et le reste en bois debout, située dans le 7ième Rang de Rawdon et à environ 100 arpents de l'église, bête de maison grange et autres dépendances avec un aqueduc y attenant. Les toutes tres bon ordre. Vente à conditions faciles.

Pour plus amples informations s'adresser à

M. JOHN DALY, Rawdon ou à M. LOUIS ROBITAILLE, 16 S. 3m Joliet

Echos de Joliette.

En ville.—MM. J. Gonthier et Ed. Mailhot, de Trois-Rivières, étaient à Joliette lundi.

St-Viateur.—La fête de St-Viateur a été chômée mardi dernier, en cette ville. A cette occasion, il y eut grand diner au noviciat et grand congé au Collège Joliette.

Anniversaire.—Le *Pionnier* de Sherbrooke est entré vendredi dernier dans sa vingt-cinquième année d'existence. Que notre confrère veuille bien accepter par anticipation nos chaleureuses félicitations et nos meilleurs souhaits pour l'avenir.

Le *Pionnier* de la semaine dernière a donné en supplément les articles qui lui ont été transmis par ses anciens rédacteurs et collaborateurs à l'occasion de son 25^e anniversaire.

Personnel.—Le Révd M. Martel, de l'Académie de St-Thimothée, P. Q., était en cette ville mardi dernier, à l'occasion de la St-Viateur.

—Le Dr. Martineau, de Lavaltrie, l'un de nos zélés collaborateurs, est en cette ville aujourd'hui.

Bazar.—La recette officielle du bazar au couvent des Révdes Sœurs de la Providence, en cette ville, est de \$846,57.

St-Jacques.—Delle Alvina Marion, de Haverhill, Mass., E. U., est actuellement en visite chez M. P. E. Leblanc, de cette paroisse.

Municipal.—Il a été décidé à la dernière séance de notre conseil municipal, que l'élection d'un nouveau conseiller devant remplacer M. Pierre Chevalier, aujourd'hui de St-Gabriel-de-Brandon, aurait lieu le cinq du mois prochain.

Approvisionnement.—M. Jos Dalphond, hôtelier, du village de St-Jean de Matha, est venu ici mercredi faire ses achats de boisson.

Départ.—L'honorable George Baby, juge, est parti d'ici mercredi matin pour aller résider à Montréal.

Construction.—On a construit ces jours-ci, un pont dans le chemin conduisant à la bâtisse de la lumière électrique. Voilà une amélioration dont le besoin se faisait grandement sentir surtout depuis quelques mois. Réellement à l'endroit où on l'a accomplie, le chemin était devenu périlleux dans les nuits noires pour les voyageurs. Au nom du public, nous remercions donc les messieurs auxquels on doit attribuer le mérite d'avoir fait disparaître un inconvénient sérieux par la construction du pont en question.

En ville.—J. Gauthier, Ecr. M. P. de l'Assomption, était en cette ville hier.

Actualité.—La feuille tombe, le vent souffle plus froid dans une atmosphère plus maussade, la nuit plus pâle blanchit le trottoir de givre, l'oiseau à huit heures du matin grelotte encore sur la branche de l'arbre dépoillé, le ciel s'offre au regard qu'un aspect désolé, le soleil n'y brille qu'entre deux brouillards chargés d'orage, l'air paraît trouble, les prés ont perdu leur luxuriante verdure, l'onde épaisse murmure on dirait l'oraison funèbre des splendeurs de la nature qui se dépare et s'endort, Novembre approche, Octobre tire à sa fin, la neige, le froid intense, la bise qui transperce et mord, l'hiver enfin avec son triste cortège, est à nos portes. Heureux qui à l'exemple de la fourmi prévoyante s'est prémuni contre les inconvénients de la dure saison.

Risque donc \$1.00.—Vus les grands avantages qu'offre la loterie de la Province de Québec, M. Albert Gervais, afin de contribuer au succès de cette œuvre, qui est semblable à celle de la Louisiane, s'est fait un des agents en cette ville, qui doit mener cette entreprise à bonne fin. Adressez-vous à lui pour 3^e de vos billets et vous serez certainement bien servi : \$1.00 à risque, le \$15,000.00. Tirage à chaque semaine. Profitez de l'occasion. Sur l'option de \$1.00 ou plus, des billets seront envoyés franc de port.

Résignation.—M. Alexandre Bonin ayant soumis à nos édiles sa résignation comme chef du département du feu, ceux-ci se sont rendus à sa demande. En conséquence, mercredi soir, notre Conseil de Ville, entre plusieurs personnes qui demandaient à être nommées au poste devenu vacant, accorde après mûres réflexions, sa préférence à M. Napoléon Rivard.

M. Alexandre Bonin, dans le cours de sa carrière comme officier public n'a fait qu'agrandir d'avantage la haute considération dont il jouissait et nous espérons qu'en reprenant son métier de ferblantier, il recevra tout l'encouragement qui lui est dû. Comme tel il fera affaires au lieu et place de son frère M. D. Bonin, dont la clientèle était fort nombreuse. Succès à notre ami dans sa nouvelle entreprise.

Progrès.—Notre confrère de la *Gazette de Joliette*, revient dans son numéro de la semaine dernière, sur un sujet que nous avons déjà traité et convient comme nous que notre avancement comme centre est à la condition expresse et formelle d'un plus grand déploiement d'énergie de la part de nos hommes entrepreneurs. Exploitions donc nos pouvoirs d'eau par l'établissement de manufactures quelconques qui feraient une révolution certaine au point de vue de notre situation sociale qui laisse fort à désirer. L'industrie, enfant de la nécessité, est le plus robuste auxiliaire du commerce et de l'agriculture. Multiplions nos usines en proportion du chiffre de notre population ouvrière. Que de bras forcément oisifs pendant toute la moitié de l'année nous pourrions facilement utiliser pour le plus grand bien et avantage de tous.

Bonne nouvelle.—MM. N. A. Guilbault & Cie, viennent de recevoir un grand assortiment de chaussures, qu'ils vendront à 25 par cent meilleur marché qu'ailleurs, vu qu'ils vendent que pour argent comptant. Avis aux cultivateurs, nous échangerons du tabac pour des marchandises. A présent, vous trouverez chez MM. N. A. Guilbault & Cie, toutes sortes de viandes fumées, de plus, nous avons la saucisse blanche de Montréal.

Une grande quantité de pommes en stock, pour être vendues à bon marché ainsi que beaucoup d'autres sortes de fruits, tels que raisin vert, raisin bleu, citrons, oranges, attacas, figues, dattes, poires, etc., etc. Une visite et vous serez satisfait.

Devinette.—Un individu va vendre du bœuf au marché. Il emporte sa balance, mais oublie ses poids. C'est un homme ingénieux et il se tire d'embaras au moyen d'une barre de fer pesant 40 lbs qu'il fait séparer en quatre bouts dont il se sert pour peser n'importe quel morceau de viande d'une livre en montant sans un once de moins où de plus, jusqu'à 40 lbs. Quelle était la pesanture respective et différentielle de ses quatre bouts de fer, pour qu'il lui fut possible d'accomplir son tour de force? Les noms de ceux ou celles qui nous feront parvenir la solution exacte de ce problème, seront publiés dans ce journal.

Fracturé.—M. Joseph Lafortune, âgé de 16 ans, élève du Collège de Joliette, et fils de M. Gilbert Lafortune, marchand épicer et commerçant de cette ville, mercredi après le diner, fit en jouant une chute dont il se releva avec un poignet fracturé. Conduit immédiatement chez lui, on le transporta ensuite chez M. Mireau, rebouteur, qui dit que le cas était passablement grave et réussit à faire beaucoup de bien cependant au jeune patient. Il est à présumer que ce dernier ne restera pas infirme des suites de l'accident.

Cadastre du Comté de Montcalm.—Le cadastre officiel pour les paroisses de St-Liguori, St-Alexis, St-Esprit et St-Julienne, est en force depuis le deux septembre 1890.

Avis à tous les intéressés.
On demande.—M. William Jean-son, vouturier, de St-Liguori, annonce qu'il a besoin immédiatement d'un homme sachant le métier, emploi immédiat et permanent.

St-Norbert.—M. La Brissette, entrepreneur, de St-Félix, vient de terminer un magnifique château à M. Onésime Fréchette de St-Norbert, actuellement résidant à Montréal. Cette bâtisse est sur un nouveau plan tout à fait imaginé. C'est la plus belle et la plus élégante qu'il y ait dans le quartier Nord.

M. La Brissette profite de cette occasion pour informer le public qu'il a une quantité de beau bois de pin; ceux qui auront des bâtisses à faire au printemps feront bien de ne pas contracter sans le voir.

Lavaltrie.—Un bon sellier trouvera à se placer avantageusement, en cette paroisse. S'adresser à M. André Lapière, Lavaltrie, P. Q.

Grande chance offerte.—Désirant me retirer des affaires, j'offre en vente à des conditions très avantageuses, ma résidence privée ainsi que ma Boutique de Tannerie, situées au centre de la Ville de Joliette.

Cette propriété offre tous les avantages en son genre, savoir: A part ma résidence, une maison en bonne condition, grand nombre de bûches différentes à part la tannerie, un magnifique jardin avec arbres fruitiers, un magnifique lopin de terre vacant et une boutique possédant toutes les améliorations modernes avec engin et pouvoir de 15 forces (Steam-Power).

La vente de cette magnifique propriété aura lieu à Joliette, le 8 du mois de Novembre prochain, à 1 heure de l'après-midi.

Le commerce de cuir reprenant une nouvelle ère de prospérité, il est évident que d'après les circonstances, il serait très avantageux de faire semblable acquisition.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire sur les lieux.

SEWELL CLEMENTS.
9 O. St Frs Forest, encanteur.

Milice.—Le sergent Coopman, de l'école d'infanterie de St-Jean, est actuellement à Joliette, où il donne des leçons aux élèves du collège Joliette.

Au sexe féminin.—Quelque chose de tout à fait nouveau et très important pour les dames et les modistes. M. J. A. Larochelle a le plaisir d'informer toutes ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment très complet de patrons de mode dans tous les genres, pour vêtements de Dames, Demoiselles et enfants ainsi qu'un grand nombre de patrons pour ouvrage de fantaisie, pour ornements de salon, ou autres appartements de la maison.

Tous ceux qui auraient à faire ou refaire une toilette quelconque, n'ont qu'à aller au magasin de M. J. A. Larochelle et pour une somme de 10, 15, 20, 25, 30 ou 35 cts, pourront se procurer un patron dans ce qu'il y a de plus nouveau en fait de coupe et de mode, et se faire par conséquent une toilette dans les derniers goûts. Les modistes auront aussi l'avantage de pouvoir se procurer à son magasin, tous les cahiers de mode dont ils auront besoin.

Une visite est sollicitée.

Avis public.—Les commerçants de la ville et du comté de Jonette d'après une convention à cette fin intervenue entre eux ont décidé que du premier d'août dernier, les vendeurs de beurre n'auront plus à réclamer leurs timettes vides, vu que désormais elles ne seront plus à remettre mais sentées appartenir à l'acheteur commerçant ainsi que leur contenu et cela pour obvier à de nombreux inconvénients qui est inutile de mentionner ici. Aux intéressés de prendre note du présent avis. Avant d'en venir à cette détermination les commerçants de beurre ont pris la peine de consulter plusieurs cultivateurs et ces derniers ont paru en faveur du règlement ci-dessus mentionné.

11 sept 2m.

DECES.
—A St-Jacques, le 14 Octobre dernier, Madame Dométille Marin, épouse de feu M. Maguire Granger, à l'âge de 82 ans. La sépulture a eu lieu jeudi, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. Elle laisse pour deplorer sa perte, sept enfants.

Le 50^{ème} Anniversaire de L'hon. H. Mercier.

Mercredi dernier, le 15 du courant, l'Honorable M. Mercier entrait dans sa cinquante nième année d'existence.

Ses amis de Montréal, n'ont pas voulu laisser passer cette occasion sans témoigner à leur chef de leur sympathie et de leur reconnaissance, pour les grands et les nombreux services qu'il a rendus, à la cause nationale depuis que l'électorat lui a confié la charge de Premier Ministre de la Province de Québec.

Son Honneur le maire Grenier présente une magnifique adresse à l'Hon. M. Mercier, en ajoutant ensuite qu'un cadeau lui était fait par ses amis mais qu'il était trop considérable pour l'introduire dans la salle et lui être offert en même temps que l'adresse. Ce cadeau consiste en une magnifique paire de chevaux évalués à \$1 200. et une voiture importée de New York et coûtant la jolie somme de \$1500,00.

Catarrh is a forerunner of Consumption. The prompt use of Nasal Balm may save you from an untimely grave. It has cured others; it will cure you. Try it.

Avis de faillite

CANADA, Province de Québec, District de Joliette.

In Re J. H. RENAUD, Requérent

& DOSITHEE BONIN, de la ville et du District de Joliette, Ferblantier, Absent.

Avis est donné au dit absent et à ses créanciers de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, à Joliette, le vingt-huit Octobre courant, à deux heures de l'après-midi, afin de donner leur avis touchant la nomination d'un curateur aux biens de l'absent en cette cause et sur toutes autres questions légalement soulevées.

DESROCHERS & DESILETS, P. C. S. Joliette, 20 Octobre 1890. McCouville & Renaud, avocats.

As a precautionary measure Nasal Balm should be kept in every house. It instantly relieves and permanently cures Cold in the Head and Catarrh. Sold by all dealers

Au public

Dame Vve André Roy, des Laurentides, P. Q., a ouvert, ces jours derniers, en cette ville, sur la rue de l'Eglise, en face du Bureau de Poste, dans le haut du magasin de M. George Martel, marchand, une boutique de fourrures, où elle exécutera tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans sa ligne de commerce.

Si vous avez un casque, manteau, manebou, etc., etc. à faire réparer, et à faire exécuter, allez sans crainte voir cette Dame.

Elle achète aussi les peaux crues qu'elle paie le plus haut prix.

Ouvrages faits promptement, dans les derniers goûts et à bon marché. 23 Oc. 1m.

MARIAGES.

—Mardi dernier, eut lieu à St-Liguori le mariage de Mr. Alfred Roy, le Rigaud, avec Delle Rosaana Perrault, nièce de l'avocat Perrault, St-Jacques.

Garçon d'honneur Mr Joseph Perrault et fille d'honneur Delle Emma Lachapelle.

—A Louiseville, le 20 Oct courant, M. Angelbert Beaudoin, à Mademoiselle Maria Lafrenière.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Tessier.

L'heureux couple a reçu un grand nombre de riches cadeaux de noce.

Notre commerce de bois

Pendant 1839 la valeur totale des exportations de madriers, des produits des forêts du Canada au Brésil fut de \$13,118, du Chili \$67,137, au Pérou \$31,113, à la République Argentine 560,956 et à l'Uruguay 73,787. Plus de 28,000,000 pieds de bois furent exportés du Canada dans l'Amérique du Sud en 1889.

A QUI A DU TABAC A VENDRE

Avantage spécial offert
M. Ephrem Bolduc achète le tabac en feuille au plus haut prix du marché suivant la qualité, en payant la moitié argent comptant et le reste en marchandises sèches. Ceci est sans contredit au bénéfice des cultivateurs etc, qui en trouvant moyen d'écouler leur tabac sûrement chez ce monsieur, pourront tout en remportant de l'argent, à volonté se choisir, à conditions faciles tout ce dont ils auront de besoin en fait de marchandises.

M. Bolduc tient magasin sur la place du marché.

A VENDRE

M. Luc Arpin, de St-Ambroise de Kildare, propriétaire d'un bon moulin à farine, situé en cette paroisse, Rang Radstock, offre en vente à des conditions faciles un moulin qui est en bon état de fonctionnement. Ce moulin rapporte un bon revenu et paiera certainement l'acquéreur.

Pour plus amples informations s'adresser au propriétaire, M. LUC ARPIN, 9 O 3m St-Ambroise de Kildare

LA LOTERIE DE LA Province de Québec

AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE.

TIRAGES MENSUELS POUR L'ANNEE 1890.

A partir du mois de Juillet : 9 Juillet, 13 Août, 10 Septembre, 8 Octobre, 12 Novembre, 10 Décembre.

Cinquième Tirage Mensuel, 12 Novembre 1890.

3134 LOTS Valant \$52,740.

GROS LOT Valant \$15,000.

Le Billet, \$1
11 Billets pour \$10

Demandez les circulaires.

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot valant	\$15,000	—	\$15,000
1	"	5,000	—	5,000
1	"	2,500	—	2,500
1	"	1,250	—	1,250
2	Lots	500	—	1,000
5	"	250	—	1,250
25	"	50	—	1,250
100	"	25	—	2,500
200	"	15	—	3,000
506	"	10	—	5,000

LOTS APPROXIMATIFS

100	"	25	—	2,500
100	"	15	—	1,500
100	"	10	—	1,000
999	"	5	—	4,995
999	"	5	—	4,995

3134 Lots valant \$52,740

S. E. LEFEBVRE, Gérant, 81, Rue St-Jacques, Montréal, Canada.

Agent pour le District de Joliette : ALBERT GERVAIS, 23 oc. 3m Joliette.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette. No 2042. Cour Supérieure pour le Bas-Canada. Edouard Guilbault, marchand et manufacturier, de la Ville de Joliette, dans le District, Demandeur, contre Adolphe St-Onge, cultivateur, de la paroisse de Saint-Alexis des Monts, dans le District de Trois-Rivières, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur en cette cause de comparaître devant cette Cour dans les deux mois. Ville de Joliette, ce 10 Octobre 1890.

DESROCHERS & DESILETS, P. C. S. MARTEL & DUCHARME, Avocats du Demandeur.

Orgue Eolien !

La grande merveille musicale.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et par fait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et on a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

On ne peut se faire une juste idée de cette orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE

No 1676, rue

Notre-Dame, MONTREAL,

SEUL IMPORTATEUR DES

PIANOS HAZELTON FISHER DOMINION

ET LES

Orgues Dominion.

DR A. BEAUPRE

BUREAU :

MAISON DE D^{me} VEUVE J. W. BÉNAUD

EN FACE DU COLLÈGE JOLIETTE.

CONSULTATIONS A TOUTE HEURE.

No 42, 1a

J. D. A. FITZPATRICK,

ARPENTEUR PROVINCIAL

ET FEDERAL,

RESIDENCE : RUE MANSEAU,

JOLIETTE. No 39, 1a

NOUVEAUTES

POUR

L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles arrivées cette semaine chez

Camille Labrèche,

Consistant en draps à robes de toutes les couleurs, patrons de robes en plads \$10 à \$18. Soie noire ou en couleur. Satin merveilleux. Cachemire noir de 12cts jusqu'à \$1.25 la verge. Mérinos français dans tous les prix. Mérinos à soutanes assortis. Etouffés à manteaux, jusqu'à \$6 la verge. Tweeds, Serges, Draps à surtout dans toutes les couleurs nouvelles.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles pour l'automne et l'hiver, vient d'être reçu, ainsi qu'un grand choix de chapeaux pour hommes, consistant en chapeaux de soie, feutre, laine, paille.

Il y a certainement choix pour donner satisfaction à tout le monde. Inutile de vous dire que ces marchandises ont été achetées à très bon marché.

Ainsi allez voir le plus grand assortiment de la ville.

Ainsi peut-il être en droit de dire : "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutanes à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CAMILLE LABRÈCHE.

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL

GOLDIE & McCULLOCH SAFES
COFFRES - PORTS
Sont les meilleurs.
Ecrivez à ALF. BENN,
ADMINISTRATEUR,
288 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

G. BOIVIN, MONTREAL.
Manufacturier en Gros.
CONFORT ! BON MARCHÉ ! DURABILITÉ !

SIMPSON, HALL,
MILLER & CIE,
Manufacturiers
D'Articles Plaques
EN ELECTRO.
Manufactureur de Machines,
16 et 18 Rue Desbrosses,
MONTREAL.

THE COOK'S FAVORITE BAKING POWDER.
Moulin à Café et à Epices.
Seuls Manut^{ns}, 624 & 626 rue Craig, Montreal.

LES MEILLEURES SUR LE MARCHÉ.
L. O. GROTHE & CIE,
MONTREAL.

BUGGIES
R. J. LATIMER, 90 RUE HOSILL, MONTREAL

A. HURTEAU & FRERE
Marchands de
BOIS DE SCIAGE
92 Rue SANGUINET,
MONTREAL.

PIANOS ET ORGUES.
A. & S. NORDHEIMER,
51 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

J. W. PATERSON & CIE
Manufacturiers de
PAPIERS
à Fabri et à Couvrir.
Felt Goudronnés,
FACADES
ET FOURNITURES,
PNEUMATIQUES,
47 RUE MONTGOMERY, MONTREAL.

ALFRED EAVES,
1679 Rue Notre Dame, MONTREAL,
MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIE.
EN GROS.

VIeux MÉTAUX
Chiffons, Os, Vieux Caoutchouc, Crin, etc.
Prix hauts par J. R. WALKER, 15 rue Common, Montreal

MILLER BROS. & TOMS,
MACHINISTES, MILLRIGHTS ET INGENIEURS.
ETABLIS EN 1869.
110 A 122 RUE KING, MONTREAL.

J. E. LABELLE,

Médecin-Vétérinaire.

Traitement de tous les animaux domestiques.

OUVRAGE GARANTI.

Voisin de M. Elie Thériault, ferblantier, rue St-Pierre, JOLIETTE.

12 Déc. 1 an

CATARRE DU CERVEAU
Rhumisme de Cerveau
COMMENT LES GUERIR

BAUME NASAL
Gouffon prompt et certain de Rhume de Cerveau et du Catarrhe, à toutes leurs périodes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.
Soulagement immédiat, Guerison Permanente, Insuccès Impossible.

FULFORD & CO., BROOKVILLE, ONT.

Causerie intime

"Quas-tu décidé de prendre pour ta médecine de printemps," demanda madame Loranger à son amie. Tout est trouvé ma chère. Amélie, que tu vois si bien portante depuis quelque temps, me dit qu'elle a pris le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. Une bouteille de ce remède fait plus de bien pour purifier et renforcer le sang que 2 bouteilles de n'importe quelle saispareille. Tu sais qu'Amélie est une fille qui n'est pas prodigue en éloges et elle recommande fortement ce remède aussi pour donner appétit outre l'effet merveilleux qu'il a de guérir le *Beau mal*. Des demain je vais à la pharmacie et je m'en achète une bouteille, et s'il y en a pas, j'écris de suite au propriétaire.—D. J. Larivière, Manville, R. I. Evans & Sons, agents généraux pour le Canada; aussi pour mes *Female porous Plasters*, les meilleures emplâtres pour les femmes.

Aux Cultivateurs !!

M. Oscar Laferrière,
MANUFACTURIER DE
MOULINS A BATTRE ET CRIBLES,
Coin des Rues
ST-CHARLES BORROMÉE ET ST-LOUIS, ancienne place d'affaires de feu

M. Alexis Masse, Joliette,
Annonce aux cultivateurs qu'il a toujours en mains, des moulins à battre grands et petits et faits dans les nouvelles améliorations, ainsi que des cribles.

Ouvrage solide et garanti. Conditions avantageuses et termes faciles.

Réparations en tous genres, faites promptement et à bas prix.
17 Juillet 6 m.

A VENDRE.

La jolie maison en briques et ses dépendances situées au coin des rues Mansseau et Gaspard, à Joliette. Cette résidence bâtie en pleine campagne n'est cependant qu'à trois ou quatre minutes du centre de la ville. Cette propriété s'étend de la rue Mansseau à la rue St-Vincent et présente ainsi des avantages pour celui qui voudrait cultiver.

Longs délais accordés à l'acquéreur s'il le désire.
S'adresser à J. A. RENAUD, Avocat.

AVIS PUBLIC

M. Alph. Durand, manufacturier de portes, chassiss, jalousies, moulures, cadres, bras, barreaux, poteaux d'escalier, etc., ainsi que toutes sortes de tournage et de coupage, le tout fait sur des modèles les plus nouveaux et à des prix très modérés. M. Durand comme architecte sculpteur, dessinateur, s'occupera comme par le passé de faire les plans de batisses et mobilier d'église ou de les exécuter dans n'importe quel genre.

ALPHONSE DURAND
Rue Notre-Dame, Joliette,
Près du Couvent de la Providence.

EPICERIE POPULAIRE.

Le soussigné tout en remerciant ses pratiques et le public en général du bienveillant encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a le plaisir d'annoncer qu'il a en mains l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer en fait.

D'EPICERIE
Provisions et Liqueurs
—TEL QUE—

Thé, Café, Beurre, Graisse, Fromage. Sucre Melasse, Raisins, Biscuits, Marinades, Boîtes de Conserve, enfin tout ce que l'on trouve dans une grocerie de première classe.

UNE SPECIALITE DE
Vins et Liqueurs, Brandy, Gin, Vieux Rye Whisky, Bière, Porter, Etc., Etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS !
Une visite est sollicitée.

S.P. CHAMPOUX

EPICIER
En face du Marché, Joliette
Les marchandises seront livrées à domicile sans charge extra.

BRASSERIE DE JOLIETTE.

J. E. DUPUIS,

PROPRIETAIRE,

Rue St-Pierre, JOLIETTE.

India Pale Ale, Lager Beer & Porter.

M. DUPUIS ayant fait de grandes améliorations à sa Brasserie, est en état de fournir au public, des **BIERE & PORTER**, de qualité qui, nous en sommes sûrs, donneront la plus grande satisfaction aux consommateurs, aux prix ci-dessous mentionnés :

India Pale Ale et Lager Beer 30cts le gal,
Porter..... 30cts "

Vente en gros et en détail.

Une remise libérale accordée au commerce. M. Dupuis ayant le téléphone à sa maison donnera la plus grande attention aux ordres qui lui seront donnés.

Téléphone No 20.

2 mai—1 an.

Vins Français !

J. S. AYBRAM,

FABRICANT,

Rue ST-LOUIS,

A JOLIETTE.

VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE, VINS DE LIQUEURS.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool.

M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix. Les prix à la satisfaction de tous.

31 Oct No1888,13 —1

J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, etc., etc. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Machine à Moudre

DE VESSOT.

PAT. LE 5 MARS 1885.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale à Montréal, en 1884.
Premier Prix à l'Exposition de Hamilton, Ont., en 1885.
Diplôme à l'Exposition de Sherbrooke, en 1885.

Cette machine à moudre est, sur demande, combinée avec un aplatisseur, et est manufacturée pour l'usage des cultivateurs et des moulins. Avec nos dernières meules améliorées elle fait la moulée tout aussi bien que la meilleure moulange en pierre. Là où notre moulange n'est pas connue, nous la vendons à l'essai, et garantie pour donner satisfaction. 281 de ces machines à moudre sont maintenant vendues et en usage dans le Canada.

Nous manufacturons aussi :—Des rouleaux, auxquels nous adaptions sur demande, une boîte pour semer la graine de mil et de trefle; des machines pour tracer le terrain pour la plantation du tabac; des scies rondes pour scier le bois de corde, mues par horse-power, etc., etc.

Nous répondrons avec plaisir à toute demande d'information. Ecrivez pour circulaire, certificats et liste de prix. — Adressez

S. VESSOT & CO. JOLIETTE, P.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES,

EN GROS SEULEMENT

JOLIETTE, P. Q.

Mr. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Des meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre la haute qualité.

Essayez-le. 1er Nov, 89, 1a

Vins, Liqueurs et Produits Français DE PREMIER CHOIX.

CONSERVES ALIMENTAIRES. VINS

HUILE D'OLIVES VIERGE. D'ESPAGNE Et de Portugal.

WHISKYS et RYE CANADIENS GINS DE HOLLANDE

WHISKYS ECOSSAIS & OLD TOM GIN.

M. J. Dayet & Cie, Seuls Agents pour la vente au Canada du Célèbre RHUM ST-GEORGES, importé de l'île Grenade, par la maison Georges Bertin & Cie. de Bordeaux, qui a obtenu à l'Exposition de Paris 1889. Une médaille d'or, la plus haute récompense du Jury.

Prix modérés.— Articles de confiance.

Ce Rhum St-George, d'après le Dr Hawking, l'un des Commissaires de la République des Etats-Unis, avec sa finesse d'arôme unie à son Rhum d'anti-fièvreux, s'est acquis la renommée de "Gardien puissant de la santé publique."

MAISON DE GROS : — 119, 121 et 123, rue Dalhousie, coin du Bassin, (Basse-Ville) QUEBEC.

MAISON DE DETAIL : — Coin des rues St-Jean et du Palais, (Haute-Ville) QUEBEC.